

## **ACCIDENT**

### **survenu à l'ULM identifié 74-PG**

<b>Evénement :</b>	collision avec des arbres après une remise de gaz sur altiport.
<b>Causes identifiées :</b>	prise en compte insuffisante de l'environnement et des performances de l'aéronef, décision tardive de remise des gaz.

**Conséquences et dommages :** pilote et passager décédés, aéronef détruit.

**Aéronef :** ULM Urban Air Samba UFM 10, multiaxes, moteur Rotax 912 UL de 80 chevaux.

**Date et heure :** mardi 11 juin 2002 à 15 h 15.

**Exploitant :** privé.

**Lieu :** Méribel-les-Allues (74), lieu dit " le bois des Frasses ", altitude : 1800 mètres.

**Nature du vol :** voyage.

**Personnes à bord :** pilote + 1.

**Titres et expérience :** -pilote, 71 ans, PPL par équivalence de 1962, UL par équivalence de 2000, 40 heures de vol sur ULM dont 38 sur type, 3 heures de vol dans les trente jours précédents, toutes sur type.  
-passager, 61 ans, TTH de 1981, 5500 heures de vol.

**Conditions météorologiques :** évaluée sur l'altiport : vent 290° à 340° / 08 à 10 kt, visibilité supérieure à 10 km, FEW à 4000 pieds, température 12 °C.

### **Circonstances**

Lors d'un vol de Bourg-en-Bresse à Annecy, le pilote contacte la tour de contrôle d'Annecy pour l'informer qu'il poursuit son voyage vers l'altiport de Méribel pour y effectuer une verticale des installations puis qu'il reviendra atterrir sur l'aérodrome d'Annecy.

Sur l'altiport de Méribel (altitude : 1718 mètres), des témoins voient l'ULM s'intégrer normalement dans le circuit de l'altiport pour la piste 15 puis survoler les installations à une hauteur d'environ dix mètres, en passant à droite de la piste, avec un fort régime moteur. Un des témoins, pilote-instructeur entend ensuite sur la fréquence d'auto-information "aïe, aïe, ça arrive" et voit disparaître l'ULM au niveau de la cime des sapins situés en amont de l'altiport. Il lance un appel à la radio pour savoir si quelqu'un est à l'écoute de la fréquence. Il n'obtient pas de réponse. Il décide de décoller afin de rechercher l'ULM, mais ne parvient pas à le retrouver. Les secours découvrent l'épave, environ deux heures après, dans une forêt sur la partie supérieure de la station.

(suite page suivante)

La pente de la piste est en moyenne de 7 %, cette valeur passe à 14 % entre l'extrémité de piste et l'endroit où l'épave est retrouvée.

La puissance disponible du moteur était diminuée d'une douzaine de chevaux environ en raison de l'altitude et des conditions du jour.

L'enquête a montré que la masse de l'ULM à la remise de gaz était au minimum supérieure de cinq kilogrammes à la masse maximale de décollage autorisée.

Le pilote survolait pour la première fois l'altiport de Méribel.

Les qualifications montagne et de site ne sont pas requises pour les ULM. Le pilote avait l'habitude de survoler les altisurfaces sans atterrir.

